

**Termes de référence pour le recrutement de quatre (4) Assistant(e)s techniques de terrain
au niveau des bassins versants dans chaque wilaya cible (Assaba, Hodh El Gharbi,
Guidimakha et Tagant)**

GCP/MAU/038/LDF « renforcer la résilience des producteurs agropastoraux grâce à une meilleure gestion des bassins versants et au développement de chaînes de valeur positives pour l'environnement dans le sud-est de la Mauritanie »

CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Classé parmi les pays les moins avancés, la Mauritanie est située au nord-ouest de l'Afrique, et la majeure partie de sa population de 4,4 millions d'habitants vit dans la zone sahéenne du sud du pays. Les 75 % restants du pays sont constitués du désert du Sahara, en grande partie inhabité. Les populations les plus vulnérables du pays vivent dans les zones rurales et dépendent de l'élevage et de la production agricole pour leur subsistance. Selon la Banque mondiale, environ 50 % de la population et plus de 75 % des pauvres du pays dépendent de l'agriculture et de l'élevage. Plus de 61 % des Mauritaniens ruraux gagnent moins de 1,5 dollar par jour.

La Mauritanie est divisée en deux zones climatiques : la région saharo-sahéenne au nord et la région sahéenne au sud. Dans les deux zones, les alizés chauds et secs soufflent de septembre à juin. Les vents humides anticycloniques se produisent pendant le reste de l'année, apportant des précipitations limitées. Ces deux vents contribuent à l'érosion des sols et à l'expansion du désert qui se déplace du nord vers le sud. Le pays est constamment exposé au risque de sécheresse et de désertification. Seulement 0,5 % du territoire national est arable, principalement dans la plaine inondable du fleuve Sénégal. Près de 70 % des prélèvements d'eau douce en Mauritanie sont consacrés à l'agriculture, soit environ 1,7 milliard de mètres cubes par an. L'accès à l'eau et l'approvisionnement en eau (infrastructures, services et capacités institutionnelles), la collecte de l'eau, l'efficacité de l'utilisation de l'eau et la productivité sont limités.

Les bassins versants de Tidjikja (Tagant), Barbara (Hodh el Gharbi), Meissah (Assaba) et Tektak-Dafort (Guidimakha) composent la ceinture agricole du centre, de l'est et du sud de la Mauritanie. Les communautés locales dépendent de l'agriculture et de l'élevage. Les plus vulnérables dépendent de l'eau de pluie pour l'agriculture pluviale et l'élevage nomade.

La zone est fortement influencée par la présence permanente de l'eau. Le réseau hydrographique est défini par un vaste système endoréique de 71 500 ha avec des isohyètes entre 200 et 400 mm/an. Dans ces zones à faibles précipitations annuelles, le réseau hydrographique joue un rôle clé pour le développement rural, concentrant les activités agricoles, forestières et pastorales dans des zones limitées. Tandis que les eaux de pluie

s'infiltrer dans les sols sableux, on trouve des sols compacts ou argileux le long des cours d'eau et des dépressions. Il en résulte une mosaïque de mares, de marécages, de marigots et de rivières le long des principaux cours d'eau.

Le projet GCP/MAU/038/LDF financé par les fonds LDCF du FEM à hauteur de 4 416 210 USD a pour objectif de renforcer la résilience des populations rurales vulnérables en améliorant la planification des ressources naturelles à l'échelle des bassins versants et en mettant en œuvre des options de subsistance innovantes et résilientes au changement climatique. Le projet cible quatre bassins versants dans quatre wilayas de la Mauritanie, à savoir Tidjikja (Tagant), Barbara (Hodh el Gharbi), Meisah (Assaba) et Tektaké-Dafort (Guidimakha).

Les trois composantes du projet sont : i) Pratiques d'adaptation et de résilience garanties par une planification de la gestion des bassins versants centrée sur la communauté et des systèmes de gouvernance participative ; ii) Pratiques et innovations sensibles au climat appliquées pour soutenir l'adoption de mesures de résilience par les communautés vulnérables et promouvoir une utilisation durable des ressources dans les écosystèmes des bassins versants ; et iii) Les leçons apprises sont saisies, intégrées et mises à l'échelle à l'aide d'approches adaptées de suivi et d'évaluation et de gestion des connaissances.

Conformément aux règles du FEM, la FAO est l'agence de mise en œuvre (Agence accréditée) et le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD) est l'agence d'exécution ou Partenaire Opérationnel (OP).

Une Unité de Gestion de Projet (UGP) sera établie au sein des bureaux centraux et décentralisés du MEDD. Les principales fonctions de l'UGP, suivant les directives du Comité de pilotage du projet, sont d'assurer une gestion, une coordination, une mise en œuvre et un suivi efficace du projet par la mise en œuvre effective des plans de travail et budgets annuels (PTA/B). L'UGP sera composée d'un Coordinateur Technique du Projet (CTP) (1), d'un Spécialiste de l'administration et des finances (Assistant administratif et financier) (1), d'un Chargé de Suivi et Évaluation (1), d'un Spécialiste genre de quatre Assistants techniques de terrain au niveau des bassins versants dans chaque wilaya cible (4).

Afin d'assurer la mise en œuvre efficace du projet, il est prévu le recrutement de **quatre (4) Assistants techniques de terrain au niveau des bassins versants dans chaque wilaya cible.**

1.1. Description du poste et Taches

L'assistant technique est chargé de fournir un appui technique pour la mise en œuvre des interventions du projet dans chaque groupe cible. Il contribuera à la planification et à la coordination et le suivi des activités du projet dans sa zone d'intervention. Il travaillera sous la supervision direct du coordinateur Technique du projet en collaboration avec le Directeur national du projet.

1.2. Rôles et Responsabilités du Poste

Il/elle sera responsable, entre autres, de :

- Fournir des conseils techniques pour s'assurer que les approches appropriées sont suivies lors de la mise en œuvre du projet (approches participatives et intégrées, participation multipartite, etc.).
- Soutenir la mise en œuvre des Plans de Travail Annuels et du Plan Budgétaire (PTA/B) dans leurs Wilayas respectives ;
- Faciliter les différents ateliers à organiser pendant la durée du projet et soutenir la préparation des rapports/actes d'ateliers, le cas échéant ;
- Aider à l'élaboration de termes de référence détaillés pour les consultants et les contrats à court terme, aider à leur sélection et à leur recrutement, et suivre et superviser leur travail pour assurer la livraison en temps voulu des résultats à un niveau acceptable ;
- Aider à la mise en place et à la mise en œuvre du système de S&E du projet ;
- Fournir les informations requises pour la préparation des rapports d'avancement du projet, y compris sur les initiatives de cofinancement ;
- Assurer une communication régulière et promouvoir une collaboration étroite avec les partenaires gouvernementaux et non gouvernementaux dans leurs Wilayas cibles ;
- Surveiller et tenir à jour les registres des dépenses du projet dans les bassins versants cibles ;
- Assurer une collaboration, une communication et un travail d'équipe continus avec les autres assistants techniques de terrain ;
- Fournir un soutien pour la logistique nationale, la planification des missions, l'accès aux données et aux rapports, et l'organisation de réunions avec les responsables concernés pour les missions d'experts ;
- Effectuer d'autres tâches techniques nécessaires pour s'assurer que les opérations du projet se déroulent conformément au calendrier et que les résultats prévus du projet sont atteints dans les localités cibles.

1.3. Durée, lieu d'affectation et nature du contrat

Le contrat des assistants techniques de terrain sera d'une durée initiale de 12 mois renouvelable sous condition de service satisfaisant avec une période d'essai de 6 mois. La période totale d'emploi est de 4 ans. Les assistants techniques de terrain seront chacun dans une zone d'intervention du projet à savoir Assaba, Guidimakha, Tagant ou Hodh El Gharbi et effectueront des déplacements fréquentes leur site.

1.4. Qualifications et compétences exigées

- Etre de nationalité mauritanienne

- Diplôme supérieur en agriculture intelligente face au climat, gestion des ressources naturelles ou autre spécialisation pertinente.
- Un minimum de 3 ans d'expérience dans la fourniture d'un soutien technique aux projets environnementaux des agences des Nations Unies.
- Un minimum de 6 ans d'expérience professionnelle pertinente, y compris une expérience pratique dans la mise en œuvre d'interventions pour la gestion durable des ressources agro-sylvo-pastorales au niveau des bassins versants.
- Expérience de travail dans le paysage ciblé.
- Maîtrise d'Excel, Word, PowerPoint, MS Office.
- Une expérience dans les paysages cibles serait un avantage.
- Bonnes compétences en communication et en informatique.
- Avoir une excellente maîtrise des outils informatique de bureautique, MS Office ainsi que le GPS et/ou une bonne connaissance des systèmes d'information géographique;
- Avoir une bonne maîtrise du Français à l'écrit comme à l'oral, l'anglais est un atout;
- Avoir une bonne connaissance de l'une des langues nationales: Arabe, Pulaar, Soninké, Wolof;
- Être âgé de moins de 40 ans à la date de soumission de candidature.

1.5. DOSSIER DE CANDIDATURE

- Une lettre de motivation
- Un curriculum vitae avec 3 références
- Copies certifiées des diplômes

Les personnes intéressées sont priées de déposer leur dossier à la Direction de la Protection des Espèces et de la Restauration des Sols (DiPERS) au siège du Ministère de l'Environnement et du Développement Durable à Nouakchott.

Ceux ou celles qui souhaitent postuler en ligne, peuvent envoyer leurs dossiers à l'adresse : momsdou08@gmail.com en mettant en copie [hacen maouloud@hotmail.com](mailto:hacen_maouloud@hotmail.com) et mentionnant en objet le titre du poste.

Veillez noter que seuls les candidats sélectionnés seront personnellement contactés pour participer aux entretiens.

La date limite de candidature est fixée au **30 Septembre 2024 à Midi**.

NB : les candidatures féminines sont vivement souhaitées.

